



Article de presse du 11 janvier. Intervention de Bernard BRUNHES, Président de France Initiative

Les petites entreprises sont l'avenir des territoires

Même si ce sont les grandes entreprises qui tirent encore aujourd'hui la croissance, ce sont les petites qui créent les emplois.

Les grandes entreprises sont plus mobiles et choisissent les territoires où elles s'installent en fonction de leurs besoins. De leur côté, les hommes sont immobiles et attachés à leur territoire. Aussi l'emploi et l'attractivité de ces territoires dépendent-ils grandement des petites activités (commerces, artisanat, services aux entreprises, y compris dans les technologies les plus modernes...).

Voilà pourquoi, à France Initiative, nous nous battons depuis plus de 20 ans pour que de nouvelles petites entreprises voient le jour en s'ancrant dans l'économie de ces territoires. Ces petites entreprises ont d'autres vertus. Ce sont elles qui répondent le mieux aux nouveaux besoins qui proviennent des transformations en profondeur de la société : c'est une évidence quand on pense au développement des services à la personne. À l'heure de l'économie de l'intelligence et de la société de l'information, elles sont un formidable vecteur d'innovation en étant en mesure, bien plus que les grandes, de repérer les nouvelles demandes, d'y apporter des réponses et de développer des services à valeur ajoutée pour les autres entreprises, y compris aux plus grandes.

Enfin, elles constituent un élément essentiel de la vie sociale. L'un des problèmes que rencontre un vieux pays comme le nôtre, qui a plongé tout habillé dans un monde ouvert à la concurrence est de retrouver ses racines et de structurer la vie collective dans une communauté. Or ces très petites entreprises, artisans ou fonds de commerce, sont seules à même de créer ce lien. De ce point de vue, le bistrot ou la boulangerie restent des éléments fondamentaux.

C'est à partir de ces constats que notre mouvement, premier réseau associatif d'aide à la création d'entreprises, fédère au sein de plates-formes d'initiative locale les énergies des collectivités locales et des forces vives des territoires (CCI, Chambres de métiers de l'artisanat, agences de développement, entreprises, banques, experts-comptables...) au profit d'un seul objectif : permettre aux femmes et aux hommes qui souhaitent créer leur entreprise de le faire dans les meilleures conditions possibles, en bénéficiant d'un prêt d'honneur gratuit et d'un accompagnement personnalisé, gage de la pérennité de leur entreprise. Nous n'oublions pas non plus qu'un territoire, c'est d'abord un réseau de personnes. Aussi l'une de nos priorités est bien de faire entrer les créateurs que nous accompagnons dans ce réseau, de les mettre en relation avec d'autres entrepreneurs, avec les acteurs socio-économiques. Cette bonne insertion est aussi un gage de succès.

Cette approche singulière explique que nous soyons devenus les partenaires naturels des Régions, aujourd'hui responsables du développement économique. Ce sont elles qui portent prioritairement les politiques publiques de soutien à la création ou à la reprise d'entreprises, à l'innovation, au développement d'activité dans les territoires en difficulté. Notre action prend désormais tout son sens à cet horizon là.